



ASSOCIATION DES CADRES
DES COLLÈGES DU QUÉBEC

SESSION DE PERFECTIONNEMENT à l'intention des directions adjointes des études

CHÂTEAU MONT-SAINTE-ANNE

3 octobre (en soirée), 4 et 5 octobre 2018

RESPONSABILISER POUR (SE) DONNER DU JEU

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CHÂTEAU MONT-SAINTE-ANNE

500, boulevard du Beau-Pré,
Beaupré (Québec) G0A 1E0
Téléphone : 1 800-463-4467

Comme le nombre de chambres est limité, nous vous suggérons d'effectuer votre réservation dans les meilleurs délais **en téléphonant directement au service des réservations de l'hôtel au 1-800-463-4467**. Il est important d'effectuer votre réservation **avant le 3 septembre 2018** pour bénéficier des tarifs négociés et de mentionner que vous faites partie du groupe de l'ACCQ. Après cette date, les réservations seront acceptées selon les disponibilités de l'hôtel et au tarif régulier. **Réservez dès maintenant!**

❖ **Forfait 2 nuits** (Assortiment de studios *Château* et *Nordik*)

- 353,90 \$ (plus les taxes) en occupation simple
- 214,90 \$ (plus les taxes) par personne en occupation double
- 181,90 \$ (plus les taxes) par personne en occupation triple
- 165,40 \$ (plus les taxes) par personne en occupation quadruple

Comprenant :

- ◆ 2 nuitées (mercredi et jeudi)
- ◆ 2 petits-déjeuners (jeudi et vendredi)
- ◆ 1 souper table d'hôte 3 services (mercredi)
- ◆ Stationnement
- ◆ Frais de service

❖ **Forfait 1 nuit** (Assortiment de studios *Château* et *Nordik*)

- 156,25 \$ (plus les taxes) en occupation simple
- 86,75 \$ (plus les taxes) par personne en occupation double
- 70,25 \$ (plus les taxes) par personne en occupation triple
- 62,00 \$ (plus les taxes) par personne en occupation quadruple

Comprenant :

- ◆ 1 nuitée (jeudi)
- ◆ 1 petit-déjeuner (vendredi)
- ◆ Stationnement
- ◆ Frais de service

➔ **À noter : le dîner et le souper du jeudi sont offerts par l'ACCQ**

RÉSERVER VOTRE HÉBERGEMENT DÈS MAINTENANT AU NUMÉRO 1-800-463-4467

L'ACCQ se réserve le droit d'annuler la session de formation advenant un nombre insuffisant d'inscriptions. Les personnes inscrites seront alors remboursées.